

RESERVATION DE SAILLIE 2023

BALOU DU CAJAN PS - ECURIES DEHEZ SPRL

1. Conditions de saillie

Sperme frais – Réfrigéré

Tarif : 700 euros HTVA 6% - Garantie poulain vivant à 48h

- ▶ 1^e partie : 100 euros HTVA 6%
- ▶ 2^e partie : 600 euros HTVA 6% payables à la jument pleine au 01/10/2023

Tarif réduit si réservation pour plusieurs juments.

La réservation de la saillie sera prise en compte à la réception du paiement de la première partie et à la réception du présent contrat signé en double exemplaire.

Une facture sera établie avec l'application des conditions générales de vente.

En cas de non gestation, un certificat vétérinaire doit être délivré. Dans le cas où l'éleveur ne transmet pas de certificat de non gestation avant le 01/10, le prix de la saillie sera automatiquement facturé.

1

LES COMMANDES DE SEMENCE sont à adresser à Didier Blommaert *de préférence la veille au soir* :
didierblommaert@hotmail.com - 00 32 494 10 39 73

ENVOI DE LA SEMENCE

1. Possibilité de venir la chercher directement aux écuries Dehez (Route de la Tour, 28 - 6800 Bougnimont)
2. Envoi par HippoXpress - **Attention, la commande doit obligatoirement nous parvenir la veille au soir** - Les frais d'envoi, mentionnés ci-contre pour information, vous seront facturés en sus.

2. Coordonnées du propriétaire de la jument / acheteur

Dénomination commerciale :

Nom, prénom :

Adresse :

Tél : GSM :

Email :

N° de TVA :



ECURIES DEHEZ SPRL

David Dehez - 0032 (0) 494/68 18 11 - dehezstables@gmail.com - www.daviddehez.be

Rue d'Erlonfouet, 6 à 6800 REMAGNE (BELGIQUE)

TVA : BE 0835 409 431 - BNP Paribas Fortis - IBAN : BE35 0018 3254 7137 - BIC : GEBABEBB

RESERVATION DE SAILLIE 2023

BALOU DU CAJAN PS - ECURIES DEHEZ SPRL

3. Jument concernée

Déclare souscrire une saillie de **BALOU DU CAJAN PS** pour la saison de monte 2023 aux conditions mentionnées ci-dessus pour la jument :

Nom complet :

UELN :

N° microchip :

Studbook :Date de naissance :

Celle-ci sera inséminée :

A mon domicile

Au centre :

Cette saillie fera l'objet d'un transfert d'embryon : OUI - NON

2

4. Conditions particulières

Les frais d'envoi de doses de sperme, de pension de la jument, de suivi gynécologique et de mise en place sont à la charge de l'acheteur.

Le certificat de saillie sera envoyé à l'acheteur après le paiement intégral de la saillie.

Fait en double exemplaire à, le/...../2023.

L'acheteur

Nom, prénom :

.....

Signature :

Le vendeur

Ecuries Dehez SPRL

Signature :

Dehez



ECURIES DEHEZ SPRL

David Dehez - 0032 (0) 494/68 18 11 - dehezstables@gmail.com - www.daviddehez.be

Rue d'Erlonfouet, 6 à 6800 REMAGNE (BELGIQUE)

TVA : BE 0835 409 431 - BNP Paribas Fortis - IBAN : BE35 0018 3254 7137 - BIC : GEBABEBB